

N° de résolution
ou annotation

Municipalité du Village de Roxton Falls

Le 10 juin 2026

Province de Québec
MRC d'Acton
Municipalité du Village de Roxton Falls

AVIS DE CONVOCATION SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Chers élus,

AVIS SPÉCIAL, vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette Municipalité est convoquée par la présente, Julie Gagné, directrice générale et greffière-trésorière, et le maire, Pierre Larivière, pour être tenue publiquement à la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 26, rue du Marché à Roxton Falls, le lundi 15 juin 2026 à 19h00.

LE LUNDI 15 JUIN 2026 À 19H00

Il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Entretien des chemins d'hiver – Retour sur l'analyse visant à demander des soumissions pour un contrat de 3 saisons ou visant à procéder à l'achat des équipements nécessaires afin de réaliser les travaux d'entretien par le service de la voirie
2. Période questions
3. Levée de l'assemblée

DONNÉ à Roxton Falls ce 10^e jour du mois de juin 2026.

Julie Gagné, gma
Directrice générale et
Greffière-trésorière

SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION Par moyen technologique

Je déclare avoir signifié l'AVIS DE CONVOCATION relativement à la tenue d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité du Village de Roxton Falls, prévue le lundi 15 juin 2026 à 19h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 26, rue du Marché à Roxton Falls, par courriel, en date du 22 janvier 2026 à 16h47.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 10^e jour du mois de janvier 2026.

Julie Gagné, gma
Directrice générale
et greffière-trésorière



N° de résolution
ou annotation

Municipalité du Village de Roxton Falls

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE PUBLIQUEMENT
LE LUNDI 15 JUIN 2026 À 19H00
À la salle du conseil municipal
Située au 26, rue du Marché à Roxton Falls**

À laquelle sont présents :

Le maire : M. Pierre Larivière
Les conseillers : M. Hugo Guertin
M. Jonathan Bédard
Mme Marie-Eve Massé
Mme Lynda Cusson
M. Michaël Roy

Est absent : M. Marc-André Dubreui

Formant quorum complet sous la présidence de Monsieur le Maire

Est également présente : Julie Gagné, directrice générale et greffière-trésorière

Moment de réflexion

Le quorum est constaté; l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue.

132-06-2026

Entretien des chemins d'hiver – Retour sur l'analyse visant à demander des soumissions pour un contrat de 3 saisons ou visant à procéder à l'achat des équipements nécessaires afin de réaliser les travaux d'entretien par le service de la voirie

CONSIDÉRANT QUE le maire et la directrice générale ont convoqué une séance extraordinaire du conseil, afin de porter à l'attention des élus une nouvelle analyse des coûts sur une période de 10 ans, visant la réalisation des opérations de déneigement en régie interne, prévoyant l'achat d'un camion équipé pour le déneigement, le financement sur 5 ans et des frais annuels des opérations ajustés;

CONSIDÉRANT QUE trois scénarios sont portés à l'attention du conseil, prévoyant des économies estimées allant de 126 000 \$ à 342 000 \$ sur une période de 10 ans, selon que l'emprunt réalisé soit d'un montant de 276 000 \$, 200 000 \$ ou 100 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE les élus discutent de la possibilité de prendre le temps nécessaire pour préparer les infrastructures municipales, avant de prévoir offrir un tel service, comme la modification de la porte du garage municipal, l'achat d'un réservoir pour le diesel, l'entreposage des abrasifs, etc.;

CONSIDÉRANT QUE le choix d'aller en appel d'offres pour une période de trois saisons s'avère être le meilleur choix, dans une perspective où cette période permettra de faire une meilleure planification du projet visant à prendre en charge les opérations de déneigement à l'interne;

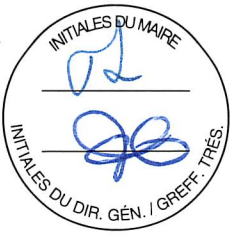
PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par Jonathan Bédard
Secondé Lynda Cusson

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de maintenir la décision visant à lancer le processus d'appel d'offres public, pour le contrat visant l'ouverture et l'entretien des chemins d'hiver des rues de la Municipalité du Village de Roxton Falls, pour trois saisons, soit 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029.

Adoptée

Période de question

Aucune présence dans l'assistance.



Municipalité du Village de Roxton Falls

Les élus discutent de quelques sujets divers, lesquels ne font pas l'objet de résolution.

N° de résolution
ou annotation

133-06-2026

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Michaël Roy

Secondé par Hugo Guertin

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 20h01.

Adoptée

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

Pierre Larivière
Maire

Julie Gagné
Directrice générale et
Greffière-trésorière

****Je, Pierre Larivière, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.***



Municipalité du Village de Roxton Falls

N° de résolution
ou annotation